

LE DEPARTEMENT DE LANGUE ET DE LITTÉRATURE ALLEMANDES

met au concours :

**1 poste d'auxiliaire de recherche et d'enseignement (ARE) à 10% en
*Littérature allemande médiévale***

Conditions :

Etre immatriculé-e en tant qu'étudiant-e de bachelor ou de master en *Langue, littérature et civilisation allemandes* à la Faculté des lettres. Etre bien avancé-e dans ses études. Les auxiliaires de recherche et d'enseignement (ARE) ne doivent pas être titulaires d'un diplôme de master au moment de leur engagement, ni obtenir leur diplôme de master pendant la période de leur mandat.

Cahier des charges :

Il s'agit d'un poste à 1/10^e (4h/semaine).

Les ARE participent à des activités d'encadrement des étudiant-es et/ou de recherche, sous la responsabilité hiérarchique d'un-e professeur-e, d'un-e MER ou d'un-e chargé-e de cours. Leur mission principale consiste généralement à aider les étudiant-es qui fréquentent les séminaires de première année. Dans le cadre de ce poste, l'ARE en *Littérature allemande médiévale* exercera les activités suivantes :

- En automne, accompagner par sa présence le cours et le séminaire d'introduction à la littérature et à la culture allemandes médiévales, au printemps le séminaire « lire et traduire » destiné aux étudiant-es débutant-es (1h ½ / par semaine).
- Aider les étudiant-es à compléter et à réorganiser leurs notes de cours/séminaires d'introduction et à préparer les cours/séminaires suivants ainsi que le séminaire « lire et traduire » (y compris les exercices/traductions éventuels) (2h ½ par semaine, sur rendez-vous).
- Si, dans le cadre des charges précitées, la charge de travail ne devait pas atteindre le taux indiqué, l'auxiliaire sera amené-e à effectuer des travaux appropriés (p. ex. de recherches bibliographiques, de relecture de manuscrit, de traduction ou de mise en page) dans le contexte des enseignements, des projets de recherche ou des publications du responsable hiérarchique.

Traitement :

Les ARE sont rémunéré-es en classe 6/0 de l'échelle des traitements de l'Etat de Genève (salaire mensuel brut de CHF 440 pour un poste à 1/10^e).

Entrée en fonction : 15 septembre 2022.

Durée du mandat :

Les ARE sont nommé-es pour un mandat de 8 mois, du 15 septembre 2022 au 15 mai 2023.

Documents requis et délai pour le dépôt des candidatures :

- lettre de candidature
- curriculum vitae
- procès-verbal de la dernière session d'examens

à envoyer sous forme numérisée (dans un seul document pdf) à Sylvie.Staehli@unige.ch avant le **1^{er} avril 2022**.

Dans une perspective de parité, l'Université encourage les candidatures du sexe sous-représenté.